



# AMICALE DES RETRAITÉS DE BRÉTIGNOLLES SUR MER

11, rue De Lattre de Tassigny - 85470 BRÉTIGNOLLES SUR MER  
Tél fixe : 02 51 95 79 09 - Tél portable : 06 44 96 68 22  
e-mail : amicaleretraitésbretignolles@gmail.com - site : amicale-retraites-bretignolles-sur-mer.fr  
secrétariat ouvert le lundi après-midi de 14 h à 17 h

## Résumé de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt trois, les membres de l'association « Amicale des Retraités de Brétignolles-sur-Mer » se sont réunis à la salle des fêtes, rue de la Gîte, à Brétignolles-sur-Mer, sur convocation de Monsieur Francis ROBIN, Président de l'Amicale conformément aux statuts.

Le quorum étant atteint, Francis ROBIN déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'Amicale.

Francis ROBIN remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos partenaires, Monsieur PARETS José, responsable des Associations à la mairie de Brétignolles, Monsieur PRAUD, Directeur du Super U, Monsieur GUERET trésorier adjoint du Comité Régional de Sport Pour Tous, et excusé Monsieur PUAUD Directeur du Crédit Mutuel retenu par ses obligations professionnelles. Il remercie les adhérents présents à notre Assemblée Générale et souhaite aux nouveaux adhérents la bienvenue dans notre association.

Le président et le Conseil d'administration vous présentent à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs voeux pour l'année 2023, leurs voeux de rétablissement à tous les adhérents malades, et leurs souhaitent de passer une agréable année au sein des multiples activités.

En tant que président de l'Amicale et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration, je remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de notre association, dans le partage, le respect des uns et des autres et très souvent dans la bonne humeur.

Merci à l'ensemble des membres du bureau, aux animateurs, et autres bénévoles. Ils ont su, par leur savoir-faire, leur savoir-être, leur dévouement, leur faculté de compréhension et d'implication, leur patience, leur indulgence, leur disponibilité, j'en passe et des meilleurs, faire avancer et évoluer notre association, ainsi qu'à assurer la continuité au sein de nos activités.

Au terme de notre Assemblée Générale, nous procéderons au renouvellement du tiers de notre Conseil d'Administration et préparerons l'élection du bureau qui aura lieu demain matin.

Pour conclure, amis sportifs et non sportifs, ayez toujours à l'esprit que votre association a été créée pour votre plaisir et que ce n'est pas un produit que vous avez acheté. Aussi, je citerai Kennedy :  
“ **Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association et non pas ce que votre association peut faire pour vous**“.

M ROBIN Francis nous demande de respecter une minute de silence pour rendre hommage aux adhérents disparus dans l'année.

Le bureau était présidé par Monsieur ROBIN Francis  
La secrétaire de séance était Madame HAUS Marie-Pierre

Monsieur Francis ROBIN laisse la parole « à Monsieur PARETS José », représentant Monsieur le Maire. Ce dernier nous félicite pour la bonne gestion de l'Amicale. Il nous informe que nous sommes la plus grosse association de la commune. Il remercie également toutes les personnes qui œuvrent au sein de l'association. L'Amicale a fêté ses 50 ans d'existence, c'est un bel âge pour une association. Il nous souhaite une belle année 2023.

Monsieur Francis ROBIN reprend la parole.

Il tient à remercier Monsieur PARETS José ainsi que la municipalité pour les aides apportées à notre Amicale :

- Aide financière (subvention)
- Mise à disposition gracieusement de locaux et des installations sportives, ce qui nous permet de pratiquer nos activités pour un prix d'adhésion raisonnable

Monsieur ROBIN Francis laisse la parole à « Madame HAUS Marie-Pierre » secrétaire de l'Amicale qui remercie les membres présents et leur présente ses meilleurs vœux. Elle annonce que l'amicale compte à ce jour 670 adhérents. 94 personnes n'ont pas renouvelé leurs adhésions, par contre nous avons accueilli 149 nouveaux adhérents. Depuis fin septembre 2022, nous avons dû refuser 52 inscriptions. C'est dommage car ces personnes résident à Brétignolles.

**Les inscriptions et renouvellement auront lieu les lundis du mois de juin de 14h00 à 16h00**, si vous ne pouvez être présents vous pourrez déposer votre **dossier complet** dans la boîte aux lettres de l'amicale située au bout du bâtiment.

**En septembre, les inscriptions seront réservées uniquement aux nouveaux adhérents Brétignollais.**

Nous ne pouvons pas dépasser les 700 adhérents car les murs ne sont pas extensibles et nous manquons cruellement d'animateurs dans tous les domaines : loisirs, culturels et sportifs ; d'autre part certains animateurs animent depuis plus de 15ans et parmi eux certains ont + de 80 ans, ils souhaiteraient être remplacés.

En 2019 nous avions 145 bénévoles qui participaient au bon fonctionnement de l'Amicale.

A ce jour nous ne sommes plus que 70. A ce rythme-là, il n'y aura bientôt plus d'activités.

Nous avons besoin de personnes qui s'investissent dans l'Amicale.

Bonne journée

Francis ROBIN tient à remercier les membres du bureau, du Conseil d'Administration et les animateurs pour leurs dévouements, car sans eux rien ne serait possible.

L'Amicale compte 670 adhérents qui se décomposent comme suit :

- 437 adhérents sportifs
- 233 adhérents non sportifs

Notre association a pour but la recherche et le groupement, sous le signe de l'amitié et de la convivialité des retraités, femmes et hommes résidants sur la commune de Brétignolles-sur-Mer, aussi bien au titre de résidence principale que secondaire.

Elle a pour vocation, d'organiser en commun ou par groupes, des loisirs d'ordre culturel, cours d'informatique, d'anglais, d'espagnol, chants, théâtre, manifestations diverses, repas, sorties, voyages et activités sportives (40 activités au total)

L'ensemble des activités requiert une cinquantaine d'animateurs qui sont tous bénévoles.

L'association est supervisée par un Conseil d'Administration composé théoriquement de 23 membres bénévoles élus par tiers pour 3 ans par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration élit les membres du bureau qui eux sont rééligibles chaque année. Les membres du bureau ont en charge un important travail administratif.

Les informations sont délivrées par mail. Pour les personnes ne possédant pas de mail, elles peuvent recevoir les infos en fournissant à l'Amicale 5 enveloppes timbrées à leur nom et adresse. Si vous changez d'adresse mail, le plus simple est de le signaler en envoyant un mail à l'amicale.

Pour les règlements, nous préférons le paiement par chèque, le numéraire nécessitant plus de travail. Depuis la rentrée 2022/2023 il vous est possible de régler par carte bancaire.

Martine PERSILLET (trésorière) nous présente les comptes. Il en résulte un bilan positif de 15486.60 €.

Messieurs Jacky PEGEOT et Michel SARRAZIN (vérificateurs aux comptes) nous annoncent que les comptes annuels sont réguliers et que la compta est très bien tenue.

Francis ROBIN nous informe que l'argent du Livret Bleu est un trésor de guerre. Voici l'origine de ce trésor. Grâce à une aide financière de la caisse Régionale d'Assurance maladie, l'Amicale des retraités a pu faire construire, occuper et gérer les locaux du foyer club en 1981 à condition d'y accueillir les personnes âgées. En 1990 suite à la création par la commune de Brétignolles sur Mer d'une maison de retraite dans les locaux du foyer club, une convention a été signée entre la Mairie et l'Amicale des retraités, mettant à sa disposition gratuitement des locaux neufs qui étaient situés place Richelieu. Les subventions accordées par le Programme d'Action Prioritaire restaient acquises à l'Amicale des retraités afin d'équiper ces locaux, mobilier, etc... Toutefois en cas de dissolution de l'Amicale des retraités, ceux-ci deviendraient propriété de la commune. Après équipement il est resté de l'argent que l'Amicale des retraités a placé. Cet argent est destiné aux besoins éventuels de futurs équipements et devenant propriété de la commune en cas de problème. Cet argent résulte de la bonne gestion de nos anciens et en aucun cas appartient aux adhérents.

L'ensemble des membres présents approuve le rapport d'activités.

Le rapport financier validé par les vérificateurs aux comptes a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Des petits films retracent toutes les activités de l'ARB avec participation des animateurs.

Pendant le dépouillement, les personnes présentes dégustent la galette offerte par l'amicale.

Sur 670 personnes inscrites :

- Nombre de votants : 334
- Nombre de votes exprimés : 332
- Nombre de votes nuls : 2
- Dont 100 personnes qui ont voté par procuration

Je tiens à rappeler que notre fonctionnement est basé sur le principe « les retraités au service des retraités ». Tous les membres du bureau, du conseil d'administration, les animateurs sont bénévoles et qu'ils ne perçoivent aucune rémunération.

Toute personne désirant venir grossir le groupe des animateurs sera la bienvenue dans quelque discipline que ce soit (sportive, culturelle ou loisirs). **Une animation qui n'aura plus d'animateur disparaîtra.**

Le 14 avril 2022, nous avons célébré les 50 ans d'existence de l'Amicale. Les bénévoles ont en majorité animé la journée.

Monsieur ROBIN Francis, nous informe de l'augmentation des cotisations :

- Pour l'adhésion à l'Amicale de 15,00 € elle passe à 17,00 €
- Pour l'adhésion sport de 35,00 € elle passe à 43,00 €

Il demande aux personnes présentes de voter :

- Non : 2
- Abstention : 0
- Oui : 332

L'augmentation est acceptée à l'unanimité.

Avant de conclure son discours,

Monsieur Francis ROBIN, nous fait part que nous avons récolté la somme de 3 000 € au profit de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes pour financer l'achat d'un vélo pousseur, cette somme sera remise prochainement aux intéressés.

**Monsieur Francis ROBIN nous donne quelques statistiques :**

- **Moyenne d'âge des adhérents : 73 ans**
- **L'adhérent le plus âgé : Femme : 98 ans, Homme : 91ans**
- **L'adhérent le plus jeune : Femme : 54 ans, Homme : 58 ans**

- **5 membres sont sortants**

BRADU Christine, DE FILIPPO Vincent, GARCIA Marie-France, JOSPIN Patricia, PIERRU Christine

- **4 membres se représentent**

BRADU Christine, DE FILIPPO Vincent, JOSPIN Patricia, PIERRU Christine

- **6 adhérents ont proposé leur candidature**

BRADU Christine, DE FILIPPO Vincent, JOSPIN Patricia, PIERRU Christine, PIRIOU Anne-Marie, ROHEE Philippe

**Résultat du vote :**

BRADU Christine (295 voix), DE FILIPPO Vincent (280 voix) JOSPIN Patricia (301 voix)  
PIERRU Christine (297 voix) PIRIOU Anne-Marie (316 voix) ROHEE Philippe (301 voix)

Tous ont été élus, le Conseil d'Administration compte désormais 23 membres et 2 membres honoraires : Madame Yolande ARMENTI et Monsieur Jean RENAUDEAU.

Merci de votre attention

Après communication des résultats, la séance est levée à 17h00.

Le Président  
Francis ROBIN